

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE « LA VALLEE DOREE »
 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS

DEL 16-10-2023/11

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 2022 - BUDGET ANNEXE
 ASSAINISSEMENT**

	<u>Nombre de membres</u>
<u>Date de convocation</u> : 9 octobre 2023	En exercice 32
	Présents 23
<u>Séance du</u> : 16 octobre 2023	Pouvoirs 5
	Votants 28

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE SEIZE OCTOBRE A VINGT HEURES QUARANTE-CINQ, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Liancourtois, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, salle du Conseil, 1 rue de Nogent à Laigneville, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA, Président.

Présents :

Messieurs Olivier FERREIRA - Bernard GOSSET - Didier DEBUIRE - Jean-François CROISILLE - Christophe DIETRICH - Gilbert DEGAUCHY - Roger MENN - Yves NEMBRINI - Michel DELAHOUCHE - Alain BOUCHER - Claude BOURGUIGNON - Dominique DELION - Patrick DAVENNE - Gérard LAFITTE - Philippe LEPORI.

Mesdames Christiane SLIVINSKI - Marie-Noëlle GOURBESVILLE - Laetitia COQUELLE - Dorothée PIERARD - Laetitia ROULET - Ophélie VAN ELSUWE - Véronique MARTEL - Martine DUBUISSON - Bernadette FROGER.

Absents :

Messieurs Eric CARPENTIER (pouvoir à Marie-Noëlle GOURBESVILLE) - Thierry BALLINER - Sébastien RABINEAU (pouvoir à Laetitia COQUELLE) - Salim BACHIR.

Mesdames Virginie GARNIER (pouvoir à Bernard GOSSET) - Vanessa CHAMAND (pouvoir à Christophe DIETRICH) - Isabelle TOFFIN - Mirjana JAKOVLJEVIC (pouvoir à Gilbert DEGAUCHY).

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe LEPORI

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1612-12 à L1612-14, L2121-31, L2341-1, L5211-36, R2311-1, R2313-3 à R2313-5, R2342-1 à D2342-12 et R5211-13,

Vu l'instruction comptable M.4, notamment son titre 3 chapitre 6 section 5,

Vu le compte de gestion du budget annexe assainissement pour l'exercice 2022, dressé par Madame la Comptable publique assignataire de l'établissement, approuvé par délibération de ce jour,

Vu sa délibération n°07-03-2022/09 en date du 7 mars 2022, portant approbation du budget primitif du budget annexe assainissement pour l'exercice 2022,

VU sa délibération n°04-04-2022/01 en date du 4 avril 2022, portant décision budgétaire modificative n°1 du budget annexe assainissement pour l'exercice 2022,

VU sa délibération n°02-05-2022/12 en date du 2 mai 2022, portant décision budgétaire modificative n°2 du budget annexe assainissement pour l'exercice 2022,

VU sa délibération n°04-07-2022/07 en date du 4 juillet 2022, portant décision budgétaire modificative n°3 du budget annexe assainissement pour l'exercice 2022,

VU le projet de compte administratif du budget annexe assainissement pour l'exercice 2022 présenté par Monsieur le Président,

Sur proposition de la commission des finances,

En conséquence, hors la présence de Monsieur le Président, il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

- désigner un Président de séance ad-hoc pour l'adoption de la présente délibération,
- donner acte à Monsieur le Président de la présentation faite du projet de compte administratif du budget annexe assainissement pour l'exercice 2022, qui peut se résumer au tableau ci-après,
- constater ses identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- arrêter les résultats définitifs du budget annexe assainissement pour l'exercice 2022 tels que résumés ci-dessous,
- charger Monsieur le Président ou son représentant d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment sa notification entre les mains de Madame la Comptable publique assignataire,
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent.

Ceci étant exposé et après en avoir délibéré hors la présence de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité (28 voix pour)** :

- prend acte du rapport de présentation de l'affaire exposé par le Président,
- désigne, à l'unanimité, Monsieur Gérard LAFITTE en qualité de Président de séance ad-hoc pour l'adoption de la présente délibération,
- donne acte à Monsieur le Président de la présentation faite du projet de compte administratif du budget annexe assainissement pour l'exercice 2022, qui peut se résumer au tableau ci-après,
- constate ses identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs du budget annexe assainissement pour l'exercice 2022 tels que résumés ci-dessous,
- charge Monsieur le Président ou son représentant d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment sa notification entre les mains de Madame la Comptable publique assignataire,

SECTION d'EXPLOITATION		SECTION d'INVESTISSEMENT	
charges de l'exercice	2 424 565,75	emplois de l'exercice	1 413 631,17
produits de l'exercice	2 938 995,39	ressources de l'exercice	1 234 421,09
résultat de l'exercice	514 429,64	solde d'investissement de l'exercice	-179 210,08
résultat antérieur reporté	2 899 183,49	solde d'investissement antérieur reporté	-113 239,55
résultat cumulé de clôture	3 413 613,13	solde cumulé d'investissement	-292 449,63
		restes à réaliser de dépenses	208 723,30
		restes à réaliser de recettes	200 020,00
		besoin de financement des restes à réaliser	-8 703,30
		besoin de financement global de clôture de la section d'investissement	-301 152,93
solde global de clôture de l'exercice		3 112 460,20	

Certifié exécutoire, compte tenu de la réception
en sous-préfecture

pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

à Laigneville, le

le Président,

Olivier FERREIRA

COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2022

budget annexe assainissement

rapport de présentation

0 - préambule

L'arrêté des comptes de la Communauté de Communes est constitué par le vote du Conseil Communautaire sur le compte administratif présenté par le Président avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice après production par le comptable du compte de gestion. Il est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dérogée contre son adoption.

Le Président joint à ce compte administratif les développements et explications nécessaires pour éclairer l'assemblée délibérante, ainsi que le représentant de l'État chargé du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire, afin de permettre d'apprécier ses actes administratifs pendant l'exercice écoulé.

Dans les séances où le compte administratif est débattu, le Conseil Communautaire élit son Président. Le Président se retire au moment du vote du compte administratif après sa discussion.

Le compte administratif est déposé au siège de l'EPCI où il est tenu à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent son adoption. Le public est avisé de la mise à disposition par tout moyen de publicité.

Le compte administratif est présenté chaque année par l'exécutif à l'assemblée. Il a, donc, un caractère obligatoire. S'il n'est pas voté avant le 30 juin, et transmis au représentant de l'État dans le département au plus tard le 15 juillet, ce dernier saisit la Chambre Régionale des Comptes (CRC) du plus proche budget voté par la collectivité territoriale. La saisine de la CRC a pour effet de dessaisir l'assemblée de ses pouvoirs budgétaires. Il faut entendre par budget toute décision budgétaire, c'est-à-dire budget primitif, mais aussi budget supplémentaire ou décision modificative. La CRC n'est, donc, pas saisie du compte administratif proprement dit, mais de la sincérité d'une décision budgétaire qui n'intègre pas l'arrêté des comptes de l'exercice écoulé.

Si le compte administratif n'est pas voté, il n'y a pas d'arrêté des comptes. Cependant, le vote tardif du compte administratif n'est pas un motif de sa nullité, mais, s'il intervient après le 15 juillet, la procédure de saisine de la CRC doit être enclenchée par le représentant de l'État.

Le vote du compte administratif est annuel, il ne peut donc intervenir après le 31 décembre de l'exercice N+1.

L'assemblée délibérante ne peut valablement délibérer sur le compte administratif si elle ne dispose pas de l'état de situation de l'exercice clos.

I – la section d'exploitation

I a – les charges

Les dépenses de la section d'exploitation du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2022 se sont élevées à la somme de 2 425 k€ contre 2 343 k€ lors de l'exercice 2021 (+ 3,5 %). Les crédits budgétaires alloués ont été consommés à hauteur de 75 % (72 % en 2021).

Les dépenses réelles, quant à elles, ont atteint 1 605 k€ en légère augmentation sur l'année 2021 (1 556 k€).

Les charges à caractère général sont stables cette année (574 k€ pour 571 k€ en 2021). Dans ce chapitre les frais de fluides et de fournitures pour le fonctionnement des services se chiffrent à 29 k€ (39 k€ en 2021). Les prestations de services extérieures d'entretien du patrimoine s'affichent à 479 k€ (446 k€ en 2021). Les honoraires, concours divers et taxes diverses atteignent 65 k€ (dont 51 k€ de remboursement des charges au budget général).

Les frais de personnel progressent de 29 k€ en 2022 (515 k€ contre 486 k€ en 2021). Les rémunérations brutes des personnels propres se montent à 85 k€ (95 k€ en 2021). Les charges et cotisations diverses représentent 41 k€ et le remboursement de frais de personnel aux autres budgets de l'EPCI 389 k€ (345 k€ en 2021).

Les autres charges de gestion courante s'élèvent au montant de 19 k€ (50 k€ en 2021) et recouvrent quasi-exclusivement les admissions en non-valeur et les créances éteintes (19 k€ contre 50 k€ en 2021).

Au gré de la maturité de la dette communautaire, les charges financières atteignent 201 k€ (216 k€ en 2021).

Les reversements de redevances à l'Agence de l'Eau sont réalisés à hauteur de 147 k€ (141 k€ en 2021).

Les charges exceptionnelles atteignent 149 k€, dont 89 k€ de réductions de créances sur exercices antérieurs et 40 k€ de subventions au raccordement des particuliers.

On relève, enfin, l'absence de provision en 2022 (200 k€ de crédits budgétaires prévus non réalisés) tout comme en 2021 (100 k€ prévus).

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2022 en comparaison de celles de l'année précédente se résument ainsi qu'il suit :

	2021	2022
charges à caractère général	571	574
<i>dont fluides et fournitures</i>	39	29
<i>dont prestations, entretien, maintenance et assurances</i>	446	479
<i>dont services et taxes divers</i>	80	65
charges de personnel	486	515
<i>dont rembts de frais personnel aux autres budgets</i>	345	389
<i>dont rémunérations</i>	95	85
<i>dont charges sociales et contributions diverses</i>	46	41
autres charges de gestion courante	50	19
<i>dont admissions en non-valeurs</i>	50	19
charges financières	216	201
charges exceptionnelles	92	149
atténuations de produits	141	147
<i>dont reversements redevance AESN</i>	141	147
autofinancement net	694	681
<i>dont dotations aux amortissements nettes des reprises de subventions au compte de résultat</i>	694	681
total charges d'exploitation	2 250	2 286

I b – les produits

La section d'exploitation de l'année 2022 a enregistré des recettes émises pour un montant total de 5 838 k€ pour 5 623 k€ en 2021 (+ 3,8 %). Elles sont réalisées à hauteur de 105 % des prévisions (102 % en 2021).

En ce qui concerne les recettes réelles, ces dernières s'élèvent à 2 800 k€ (2 649 k€ en 2021).

Les ventes de produits et prestations de services ont atteint la somme de 2 586 k€ en 2022 (2 438 k€ en 2021), dont 1 982 k€ de redevance d'assainissement (1 885 k€ en 2021), 472 k€ de taxes et redevances extérieures, 115 k€ de prestations pour compte de tiers (110 k€ en 2021) et 16 k€ de remboursements de frais de personnel par les autres budgets (27 k€ en 2021). Dans ce cadre, 1,044 millions de m3 ont été facturés, volume stable par rapport à l'année précédente.

Les subventions d'exploitation de l'Agence de l'Eau sont de 178 k€ en 2022 (184 k€ en 2021).

Les autres produits de gestion courante et produits exceptionnels s'élèvent au montant de 36 k€.

Les produits d'exploitation de l'exercice 2022 en comparaison de ceux de l'année précédente se résument ainsi qu'il suit :

	2021	2022
redevance d'asst et prestations de services	2 438	2 586
<i>dont redevance d'assainissement</i>	1 885	1 982
<i>dont taxes et redevances extérieures</i>	416	472
<i>dont prestations pour compte de tiers</i>	110	115
<i>dont rembts de frais de personnel par autres budgets</i>	27	16
subventions d'exploitation	184	178
autres produits de gestion courante	2	1
produits exceptionnels	20	34
atténuations de charges de personnel	5	1
total produits d'exploitation	2 649	2 800

I c – le résultat de l'exercice, l'autofinancement et l'épargne

La section d'exploitation de l'exercice 2022 a permis de dégager un autofinancement obligatoire d'un montant net de 681 k€ se décomposant en 819 k€ de dotations aux amortissements des immobilisations diminuées de 138 k€ de reprise de subventions d'investissement au compte de résultat.

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 sur la section d'exploitation du budget annexe de l'assainissement peut se synthétiser comme suit :

	2021	2022
total des charges de l'exercice	2 343	2 425
total des produits de l'exercice	2 787	2 939
résultat de l'exercice	444	514
<i>résultat antérieur reporté</i>	2 836	2 899
résultat cumulé de clôture	3 280	3 413

Du point de vue de l'épargne, la situation est élevée mais stable en 2022 par rapport à l'exercice précédent avec un taux d'épargne se déclinant dans les conditions suivantes :

	2021	2022
total des charges de gestion	1 341	1 404
total des produits de gestion	2 649	2 800
épargne de gestion	1 308	1 396
<i>en % des produits</i>	49,4%	49,9%
charges financières nettes	216	201
épargne brute	1 092	1 195
<i>en % des produits</i>	41,2%	42,7%
annuité de la dette en K	528	539
épargne nette	564	656
<i>en % des produits</i>	21,3%	23,4%

Toutefois, le besoin de financement appelé par la section d'investissement devrait capter, à moyen terme, la majeure partie du résultat disponible. En conséquence, la section d'exploitation du budget annexe eau potable devra assez rapidement se financer sur ses seules ressources annuelles, sans pouvoir compter sur les excédents dégagés au cours des exercices antérieurs pour abonder le financement des programmes de travaux prévus ou envisagés à l'avenir.

II – la section d'investissement

II a – les emplois

Les dépenses de la section d'investissement de l'exercice 2022 culminent au montant de 1 526 k€ sur le budget annexe de l'assainissement, contre 1 595 k€ en 2021. Leur taux de consommation par rapport aux crédits ouverts est relativement faible (à peine 39 % contre 41 % en 2021).

Les dépenses réelles de la section atteignent 1 245 k€ (1 381 k€ en 2021) avec un taux de réalisation de 36 % (40 % en 2021).

Les dépenses d'équipement directes s'élèvent à 706 k€ (853 k€ en 2021) et l'annuité de la dette en capital s'affiche au montant de 539 k€ (528 k€ en 2021)

Les restes à réaliser (dépenses engagées et non réalisées au 31 décembre) sont d'un montant de 209 k€ et ont fait l'objet d'un report au budget primitif de l'exercice 2023 pour faire face aux dépenses correspondantes.

II b – les ressources

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2022 ont été financées au moyen des ressources traditionnelles de la section extraordinaire du budget pour un montant de 605 k€ et ainsi composées :

- les ressources propres internes
 - ✓ affectation du résultat cumulé de l'exercice 2021 381 k€
 - ✓ autofinancement net obligatoire 681 k€
- les subventions d'équipement allouées par les partenaires financiers de la Communauté de Communes
 - ✓ Département 4 k€

Les restes à réaliser (recettes certaines non recouvrées au 31 décembre) sont d'un montant de 200 k€ et ont également fait l'objet d'un report au budget primitif de l'exercice 2023.

Le synoptique des emplois et ressources d'investissement et des restes à réaliser est présenté ci-après.

	emplois		ressources		
	réalisé	RàR	RàR	réalisé	
équipement brut	706	209	200	4	subventions d'investissement
<i>dont A45 traitement H2S</i>	167				
<i>dont A423 avenue de Gaulle Liancourt</i>	179		92		
<i>dont A47 travaux divers à bon de commande</i>	103				
<i>dont A413 création réseau Ordibée</i>	23	188	105		
<i>dont A290 STEP</i>	55				
<i>dont P34 aire de lavage</i>	7	11	3	4	
<i>dont équipement des services</i>	31	10			
solde d'exécution reporté	113			1 062	fonds propres internes et externes
				381	<i>dont affectation du résultat</i>
emprunts et dettes assimilées	539			681	<i>dont dotations aux amortissements nettes</i>
					autres ressources
total emplois d'investissement	1 358	209	200	1 066	total ressources d'investissement
	1 567		1 266		

II c – l'endettement

En l'absence de recours à l'endettement sur une année supplémentaire, l'état de la dette communautaire sur le budget annexe de l'assainissement est sain, les différents paramètres de solvabilité étant satisfaisants :

	2021	2022
stock de dette au 01/01	6 171	5 643
annuité de la dette en K	528	539
recours à l'emprunt	0	0
stock de dette au 31/12	5 627	5 104
charges financières	216	201
annuité globale	744	740
taux d'intérêt moyen	3,50%	3,56%
capacité de désendettement	5,7	4,7

III – le solde global de clôture de l'exercice 2022

section d'exploitation			
charges de l'exercice	2 425	2 939	produits de l'exercice
		514	résultat de l'exercice
		2 899	résultat antérieur reporté
		3 413	résultat global de clôture

section d'investissement			
emplois de l'exercice	1 414	1 234	ressources de l'exercice
solde d'exécution de l'exercice	-180		
solde d'exécution reporté	-113		
solde cumulé d'exécution	-293		
restes à réaliser de dépenses	209	200	restes à réaliser de recettes
besoin de financement des RàR	-9		
solde global d'exécution	-302		

solde global de clôture	
hors RàR	3 120
y/c RàR	3 111

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Communauté de Communes du Liancourtois
Utilisateur : MAZURE Gaëlle

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL16102023_11
Objet :	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 2022 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-16 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	060-246000129-20231016-DEL16102023_11-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-246000129-20231016-DEL16102023_11-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : CA2022_ASST.xml Nom métier : 99_BU-060-246000129-20231016-DEL16102023_11-BF-1-1_1.xml	text/xml	122.8 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : DEL16102023_11.pdf Nom métier : 70_DE-060-246000129-20231016-DEL16102023_11-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	395.2 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : DEL1610202311A.pdf Nom métier : 70_DE-060-246000129-20231016-DEL16102023_11-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	201.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------

Posté	20 octobre 2023 à 14h30min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 octobre 2023 à 14h30min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 octobre 2023 à 14h30min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 octobre 2023 à 14h30min46s	Reçu par le MI le 2023-10-20

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24600012900055	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CC LIANCOURTOIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC de Saint-Just-en-Chaussée

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	25
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	28
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	30
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	31
A8.3 - Opérations liées aux cessions	32
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	33
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	36
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	37
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

38

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 424 565,75	G 2 938 995,39	G-A 514 429,64
	Section d'investissement	B 1 413 631,17	H 1 234 421,09	H-B -179 210,08

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 899 183,49 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 113 239,55 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 951 436,47	Q= G+H+I+J 7 072 599,97	=Q-P 3 121 163,50

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 208 723,30	L 200 020,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 208 723,30	= K+L 200 020,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 424 565,75	= G+I+K 5 838 178,88	3 413 613,13
	Section d'investissement	= B+D+F 1 735 594,02	= H+J+L 1 434 441,09	-301 152,93
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 160 159,77	= G+H+I+J+K+L 7 272 619,97	3 112 460,20

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 208 723,30	L 200 020,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	200 020,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

CC LIANCOURTOIS - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	5 176,19	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 983,57	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	199 563,54	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
458103	Opération pour compte de tiers n° 03 - Test formation (3)	0,00	0,00
458203	Opération pour compte de tiers n° 03 - Test formation (3)	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	876 848,48	573 693,58	0,00	0,00	303 154,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	612 428,00	515 276,75	0,00	0,00	97 151,25
014	Atténuations de produits	175 800,00	121 645,00	25 200,00	0,00	28 955,00
65	Autres charges de gestion courante	150 050,00	19 267,25	0,00	0,00	130 782,75
Total des dépenses de gestion courante		1 815 126,48	1 229 882,58	25 200,00	0,00	560 043,90
66	Charges financières	201 481,19	182 375,44	19 105,75	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200 135,00	148 903,10	0,00	0,00	51 231,90
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	200 000,00	0,00			200 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 416 742,67	1 561 161,12	44 305,75	0,00	811 275,80
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 315 312,79				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	820 767,41	819 098,88			1 668,53
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 136 080,20	819 098,88			2 316 981,32
TOTAL		5 552 822,87	2 380 260,00	44 305,75	0,00	3 128 257,12
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	1 177,70	0,00	0,00	-1 177,70
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 374 149,48	2 575 980,15	9 967,37	0,00	-211 798,04
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	130 000,00	156 007,18	22 293,00	0,00	-48 300,18
75	Autres produits de gestion courante	960,00	669,97	0,00	0,00	290,03
Total des recettes de gestion courante		2 505 109,48	2 733 835,00	32 260,37	0,00	-260 985,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	34 370,12	0,00	0,00	-34 370,12
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 505 109,48	2 768 205,12	32 260,37	0,00	-295 356,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	148 529,90	138 529,90			10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		148 529,90	138 529,90			10 000,00
TOTAL		2 653 639,38	2 906 735,02	32 260,37	0,00	-285 356,01
Pour information		2 899 183,49				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	244 860,00	33 139,65	5 176,19	206 544,16
21	Immobilisations corporelles	88 175,83	44 658,57	3 983,57	39 533,69
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 619 296,03	628 258,09	199 563,54	1 791 474,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 952 331,86	706 056,31	208 723,30	2 037 552,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	543 317,30	539 018,16	0,00	4 299,14
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00			
	Total des dépenses financières	593 317,30	539 018,16	0,00	54 299,14
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	83 019,00	0,00	0,00	83 019,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 628 668,16	1 245 074,47	208 723,30	2 174 870,39
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	148 529,90	138 529,90		10 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	32 553,00	30 026,80		2 526,20
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	181 082,90	168 556,70		12 526,20
	TOTAL	3 809 751,06	1 413 631,17	208 723,30	2 187 396,59
	Pour information	113 239,55			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	290 504,00	4 461,00	200 020,00	86 023,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	290 504,00	4 461,00	200 020,00	86 023,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	380 834,41	380 834,41	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	380 834,41	380 834,41	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	83 019,00	0,00	0,00	83 019,00
	Total des recettes réelles d'investissement	754 357,41	385 295,41	200 020,00	169 042,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 315 312,79			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	820 767,41	819 098,88		1 668,53
041	Opérations patrimoniales (2)	32 553,00	30 026,80		2 526,20
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 168 633,20	849 125,68		2 319 507,52
	TOTAL	3 922 990,61	1 234 421,09	200 020,00	2 488 549,52
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	573 693,58		573 693,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	515 276,75		515 276,75
014	Atténuations de produits	146 845,00		146 845,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 267,25		19 267,25
66	Charges financières	201 481,19	0,00	201 481,19
67	Charges exceptionnelles	148 903,10	0,00	148 903,10
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	819 098,88	819 098,88
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 605 466,87	819 098,88	2 424 565,75

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 424 565,75
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	138 529,90	138 529,90
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	539 018,16	0,00	539 018,16
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	33 139,65	0,00	33 139,65
21	Immobilisations corporelles (6)	44 658,57	30 026,80	74 685,37
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	628 258,09	0,00	628 258,09
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 245 074,47	168 556,70	1 413 631,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	113 239,55
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 526 870,72
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 177,70		1 177,70
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 585 947,52		2 585 947,52
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	178 300,18		178 300,18
75	Autres produits de gestion courante	669,97		669,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	34 370,12	138 529,90	172 900,02
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 800 465,49	138 529,90	2 938 995,39

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 899 183,49
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 838 178,88
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 461,00	0,00	4 461,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	30 026,80	30 026,80
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		819 098,88	819 098,88
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 461,00	849 125,68	853 586,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	380 834,41
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 234 421,09
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	876 848,48	573 693,58	0,00	0,00	303 154,90
604	Achats d'études, prestations de services	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	30 000,00	27 017,88	0,00	0,00	2 982,12
6062	Produits de traitement	1 022,00	0,00	0,00	0,00	1 022,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	17 000,00	540,31	0,00	0,00	16 459,69
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6066	Carburants	1 500,00	1 436,40	0,00	0,00	63,60
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	482,38	0,00	0,00	4 517,62
6078	Autres marchandises	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
611	Sous-traitance générale	110 000,00	60 336,65	0,00	0,00	49 663,35
6135	Locations mobilières	0,00	835,54	0,00	0,00	-835,54
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	53 500,48	64 173,78	0,00	0,00	-10 673,30
61523	Entretien, réparations réseaux	400 000,00	291 486,33	0,00	0,00	108 513,67
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	2 000,00	360,00	0,00	0,00	1 640,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	198,44	0,00	0,00	-198,44
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	687,96	0,00	0,00	-687,96
6156	Maintenance	2 500,00	1 756,88	0,00	0,00	743,12
6168	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	65 000,00	58 984,35	0,00	0,00	6 015,65
6226	Honoraires	20 000,00	1 785,76	0,00	0,00	18 214,24
6231	Annonces et insertions	3 450,00	0,00	0,00	0,00	3 450,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 528,92	0,00	0,00	-528,92
6237	Publications	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6238	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6241	Transports sur achats	0,00	96,15	0,00	0,00	-96,15
6256	Missions	376,00	57,53	0,00	0,00	318,47
6261	Frais d'affranchissement	0,00	184,29	0,00	0,00	-184,29
6262	Frais de télécommunications	14 000,00	10 860,73	0,00	0,00	3 139,27
627	Services bancaires et assimilés	0,00	11,19	0,00	0,00	-11,19
6287	Remboursements de frais	135 000,00	50 872,11	0,00	0,00	84 127,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	612 428,00	515 276,75	0,00	0,00	97 151,25
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	450 000,00	388 922,82	0,00	0,00	61 077,18
6331	Versement de mobilité	799,00	426,48	0,00	0,00	372,52
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	665,00	355,49	0,00	0,00	309,51
6333	Particip. employeurs format* pro. cont.	5 080,00	0,00	0,00	0,00	5 080,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 728,00	1 421,69	0,00	0,00	1 306,31
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	399,00	213,25	0,00	0,00	185,75
6411	Salaires, appointements, commissions	60 742,00	61 838,69	0,00	0,00	-1 096,69
6413	Primes et gratifications	39 988,00	20 141,14	0,00	0,00	19 846,86
64141	Indemnité inflation	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	605,00	551,55	0,00	0,00	53,45
6415	Supplément familial	927,00	2 630,49	0,00	0,00	-1 703,49
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 732,00	16 291,84	0,00	0,00	8 440,16
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 948,00	12 560,54	0,00	0,00	-1 612,54
6454	Cotisations au Pôle emploi	4 577,00	1 465,15	0,00	0,00	3 111,85
6458	Cotisat* autres organismes sociaux	0,00	141,00	0,00	0,00	-141,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 919,00	4 919,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	625,00	1 647,62	0,00	0,00	-1 022,62
6478	Autres charges sociales diverses	1 327,00	45,00	0,00	0,00	1 282,00
648	Autres charges de personnel	3 367,00	1 605,00	0,00	0,00	1 762,00
014	Atténuations de produits (4)	175 800,00	121 645,00	25 200,00	0,00	28 955,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	175 800,00	121 645,00	25 200,00	0,00	28 955,00
65	Autres charges de gestion courante	150 050,00	19 267,25	0,00	0,00	130 782,75
6535	Formation élus	0,00	720,00	0,00	0,00	-720,00
6541	Créances admises en non-valeur	100 000,00	9 139,12	0,00	0,00	90 860,88
6542	Créances éteintes	0,00	9 406,95	0,00	0,00	-9 406,95
658	Charges diverses de gestion courante	50 050,00	1,18	0,00	0,00	50 048,82
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		1 815 126,48	1 229 882,58	25 200,00	0,00	560 043,90
= (011+012+014+65)						
66	Charges financières (b) (5)	201 481,19	182 375,44	19 105,75	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	203 236,57	203 803,46	0,00	0,00	-566,89
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 755,38	-21 428,02	19 105,75	0,00	566,89
67	Charges exceptionnelles (c)	200 135,00	148 903,10	0,00	0,00	51 231,90
6712	Amendes fiscales et pénales	135,00	0,00	0,00	0,00	135,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	70 000,00	59 075,17	0,00	0,00	10 924,83
678	Autres charges exceptionnelles	130 000,00	89 827,93	0,00	0,00	40 172,07

CC LIANCOURTOIS - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	200 000,00	0,00			200 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	200 000,00	0,00			200 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 416 742,67	1 561 161,12	44 305,75	0,00	811 275,80
023	Virement à la section d'investissement	2 315 312,79				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	820 767,41	819 098,88			1 668,53
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	820 767,41	819 098,88			1 668,53
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 136 080,20	819 098,88			2 316 981,32
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 136 080,20	819 098,88			2 316 981,32
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 552 822,87	2 380 260,00	44 305,75	0,00	3 128 257,12
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	19 105,75
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	21 428,02
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 322,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	1 177,70	0,00	0,00	-1 177,70
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	1 177,70	0,00	0,00	-1 177,70
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 374 149,48	2 575 980,15	9 967,37	0,00	-211 798,04
70128	Autres taxes et redevances	81 149,48	130 103,04	0,00	0,00	-48 953,56
704	Travaux	90 000,00	105 877,10	9 541,37	0,00	-25 418,47
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 885 000,00	1 982 066,93	0,00	0,00	-97 066,93
706121	Redevance modernisation des réseaux	165 000,00	196 023,03	0,00	0,00	-31 023,03
7068	Autres prestations de services	113 000,00	145 964,96	0,00	0,00	-32 964,96
7084	Mise à disposition de personnel facturée	40 000,00	15 945,09	0,00	0,00	24 054,91
7088	Autres produits activités annexes	0,00	0,00	426,00	0,00	-426,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	130 000,00	156 007,18	22 293,00	0,00	-48 300,18
741	Primes d'épuration	120 000,00	112 852,18	0,00	0,00	7 147,82
748	Autres subventions d'exploitation	10 000,00	43 155,00	22 293,00	0,00	-55 448,00
75	Autres produits de gestion courante	960,00	669,97	0,00	0,00	290,03
7588	Autres	960,00	669,97	0,00	0,00	290,03
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 505 109,48	2 733 835,00	32 260,37	0,00	-260 985,89
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	34 370,12	0,00	0,00	-34 370,12
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	33 700,00	0,00	0,00	-33 700,00
7714	Recouvrts créances admises en non valeur	0,00	380,36	0,00	0,00	-380,36
7718	Autres produits except. opérat ^o gestion	0,00	199,76	0,00	0,00	-199,76
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	90,00	0,00	0,00	-90,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 505 109,48	2 768 205,12	32 260,37	0,00	-295 356,01
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (6)	148 529,90	138 529,90			10 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	148 529,90	138 529,90			10 000,00
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		148 529,90	138 529,90			10 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 653 639,38	2 906 735,02	32 260,37	0,00	-285 356,01
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 899 183,49				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	244 860,00	33 139,65	5 176,19	206 544,16
2031	Frais d'études	232 160,00	12 882,05	0,00	219 277,95
2051	Concessions et droits assimilés	12 700,00	20 257,60	5 176,19	-12 733,79
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	88 175,83	44 658,57	3 983,57	39 533,69
21562	Service d'assainissement	51 565,36	33 523,89	964,90	17 076,57
2182	Matériel de transport	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	11 610,47	11 134,68	3 018,67	-2 542,88
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 619 296,03	628 258,09	199 563,54	1 791 474,40
2313	Constructions	40 963,14	2 028,80	11 890,05	27 044,29
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 578 332,89	626 229,29	187 673,49	1 764 430,11
Total des dépenses d'équipement		2 952 331,86	706 056,31	208 723,30	2 037 552,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	543 317,30	539 018,16	0,00	4 299,14
1641	Emprunts en euros	543 317,30	539 018,16	0,00	4 299,14
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00			
Total des dépenses financières		593 317,30	539 018,16	0,00	54 299,14
458103	Test formation (4)	83 019,00	0,00	0,00	83 019,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		83 019,00	0,00	0,00	83 019,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 628 668,16	1 245 074,47	208 723,30	2 174 870,39
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	148 529,90	138 529,90		10 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	148 529,90	138 529,90		10 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	114 676,57	104 676,57		10 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	8 556,03	8 556,03		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	20 573,72	20 573,72		0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	236,93	236,93		0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	63,52	63,52		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	4 423,13	4 423,13		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	32 553,00	30 026,80		2 526,20
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	30 026,80		-30 026,80
2315	Installat°, matériel et outillage techni	32 553,00	0,00		32 553,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		181 082,90	168 556,70		12 526,20
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 809 751,06	1 413 631,17	208 723,30	2 187 396,59
Pour information		113 239,55			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	290 504,00	4 461,00	200 020,00	86 023,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	95 072,00	0,00	95 072,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	137 956,00	0,00	32 956,00	105 000,00
1313	Subv. équipt Départements	57 476,00	4 461,00	71 992,00	-18 977,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		290 504,00	4 461,00	200 020,00	86 023,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	380 834,41	380 834,41	0,00	0,00
1068	Autres réserves	380 834,41	380 834,41	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		380 834,41	380 834,41	0,00	0,00
458203	Test formation (3)	83 019,00	0,00	0,00	83 019,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		83 019,00	0,00	0,00	83 019,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		754 357,41	385 295,41	200 020,00	169 042,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 315 312,79			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	820 767,41	819 098,88		1 668,53
28031	Frais d'études	4 726,11	19 873,75		-15 147,64
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 739,93	6 761,45		-2 021,52
28135	Installations générales, agencements, ..	119 911,01	119 911,01		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	640 742,92	618 755,92		21 987,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	22 061,08	23 846,76		-1 785,68
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	25,48	25,48		0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	24 039,38	24 039,38		0,00
28181	Installations générales, agencements	195,25	195,25		0,00
28182	Matériel de transport	2 666,50	2 666,50		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 614,48	2 978,11		-1 363,63
28184	Mobilier	45,27	45,27		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 136 080,20	819 098,88		2 316 981,32
041	Opérations patrimoniales (6)	32 553,00	30 026,80		2 526,20
2031	Frais d'études	32 553,00	30 026,80		2 526,20
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 168 633,20	849 125,68		2 319 507,52
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 922 990,61	1 234 421,09	200 020,00	2 488 549,52
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 171 029,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 171 029,00									
065023	Agence de l'Eau Seine Normandie	03/05/2007	03/05/2007	03/05/2008	117 100,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
207684	Caisse d'Epargne de Picardie	25/07/2012	25/07/2012	25/10/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 5,10%	5,100	5,100	EUR	T	P	O	A-1
5010302	Caisse des Dépôts et Consignations	13/09/2013	16/12/2013	01/04/2014	698 183,00	V	Livret A + 1,00%	2,250	2,250	EUR	T	C	O	A-1
MIN223092EUR	Dexia	25/08/2004	09/05/2007	01/09/2007	7 089 126,00	F	Taux fixe à 3,80%	3,800	3,800	EUR	T	C	O	A-1
MON522310EUR	Société de Financement Local		01/07/2013	01/10/2013	466 620,00	V	Euribor 3m + 1,85%, flooré à 0,00%	2,072	2,101	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 470 166,00									
1681 Autres emprunts (total)					2 470 166,00									

CC LIANCOURTOIS - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
062664 00	Agence de l'Eau Seine Normandie	05/03/2007	05/03/2007	08/02/2008	200 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
062664 01	Agence de l'Eau Seine Normandie	12/12/2007	12/12/2007	12/12/2008	120 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
062664/01	Agence de l'Eau Seine Normandie	12/12/2007	08/10/2012	08/10/2013	80 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
06296900	Agence de l'Eau Seine Normandie	22/08/2007	22/08/2007	22/08/2008	15 700,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
070109 00	Agence de l'Eau Seine Normandie	12/12/2007	12/12/2007	12/12/2008	466 500,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
070109 01	Agence de l'Eau Seine Normandie	13/03/2007	10/09/2008	10/09/2009	279 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
0701091	Agence de l'Eau Seine Normandie		08/10/2012	08/10/2013	185 285,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1005996	Agence de l'Eau Seine Normandie	15/10/2008	15/10/2008	15/10/2009	62 800,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1006008	Agence de l'Eau Seine Normandie	15/10/2008	15/10/2008	15/10/2009	39 308,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10271841	Agence de l'Eau Seine Normandie		08/10/2012	08/10/2013	21 662,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1030001	Agence de l'Eau Seine Normandie	17/10/2017	17/10/2017	17/10/2018	141 124,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10300011	Agence de l'Eau Seine Normandie		28/08/2012	25/10/2013	564 498,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1065490	Agence de l'Eau Seine Normandie	09/11/2016	08/05/2018	08/05/2019	81 972,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10654901	Agence de l'Eau Seine Normandie	02/08/2019	02/08/2019	02/08/2020	81 972,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1068979	Agence de l'Eau Seine Normandie	12/06/2018	12/06/2018	12/06/2019	46 832,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1089512	Agence de l'Eau Seine Normandie	11/05/2021	11/05/2021	11/05/2022	83 513,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 641 195,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

CC LIANCOURTOIS - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2022

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 463 127,58					358 100,21	166 347,40	0,00	19 221,79
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 463 127,58					358 100,21	166 347,40	0,00	19 221,79
065023	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	7 806,66	0,00	0,00	0,00
207684	N	0,00	A-1	321 462,49	4,57	F	Taux fixe à 5,10%	5,100	58 365,82	18 266,78	0,00	3 005,67
5010302	N	0,00	A-1	494 546,35	21,02	V	Livret A + 1,00%	3,000	23 272,76	8 835,71	0,00	3 668,09
MIN223092EUR	N	0,00	A-1	3 426 410,90	14,43	F	Taux fixe à 3,80%	3,800	236 304,20	135 815,84	0,00	10 850,30
MON522310EUR	N	0,00	A-1	220 707,84	5,50	V	Euribor 3m + 1,85%, flooré à 0,00%	3,982	32 350,77	3 429,07	0,00	1 697,73
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		641 284,25					164 677,76	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		641 284,25					164 677,76	0,00	0,00	0,00
062664 00	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	13 333,37	0,00	0,00	0,00
062664 01	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	8 000,00	0,00	0,00	0,00
062664/01	N	0,00	A-1	26 666,70	4,77	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	5 333,33	0,00	0,00	0,00

CC LIANCOURTOIS - BUDGET ASSAINISSEMENT - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
06296900	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 046,66	0,00	0,00	0,00
070109 00	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	31 100,00	0,00	0,00	0,00
070109 01	N	0,00	A-1	18 600,00	0,69	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	18 600,00	0,00	0,00	0,00
0701091	N	0,00	A-1	61 761,70	4,77	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	12 352,33	0,00	0,00	0,00
1005996	N	0,00	A-1	4 186,62	0,79	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 186,67	0,00	0,00	0,00
1006008	N	0,00	A-1	2 620,53	0,79	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 620,54	0,00	0,00	0,00
10271841	N	0,00	A-1	7 220,70	4,77	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 444,13	0,00	0,00	0,00
1030001	N	0,00	A-1	94 082,65	9,80	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	9 408,27	0,00	0,00	0,00
10300011	N	0,00	A-1	188 166,00	4,82	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	37 633,20	0,00	0,00	0,00
1065490	N	0,00	A-1	60 112,80	10,36	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	5 464,80	0,00	0,00	0,00
10654901	N	0,00	A-1	65 577,60	11,59	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	5 464,80	0,00	0,00	0,00
1068979	N	0,00	A-1	34 343,48	10,45	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 122,13	0,00	0,00	0,00
1089512	N	0,00	A-1	77 945,47	13,37	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	5 567,53	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 104 411,83					522 777,97	166 347,40	0,00	19 221,79

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 104 411,83	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	19-09-2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres immobilisations corporelles	1	19/09/2022
L	Autres installations matériels outillage techniques	1	19/09/2022
L	Autres installations matériels outillage techniques	5	19/09/2022
L	Subv. équipt Agence de l'eau	10	19/09/2022
L	Autres Subv. Équipt Etat	60	19/09/2022
L	Subv. équipt Départements	60	19/09/2022
L	Autres subventions d'équipement	60	19/09/2022
L	Frais d'études	4	19/09/2022
L	Frais d'insertion	4	19/09/2022
L	Concessions et droits assimilés	5	19/09/2022
L	Aménagement Bâtiments d'exploitation	20	19/09/2022
L	Aménagement Bâtiments administratifs	20	19/09/2022
L	Réseaux d'adduction d'eau	60	19/09/2022
L	Matériel industriel	8	19/09/2022
L	Outillage industriel	5	19/09/2022
L	Aménagements matériels industriels	5	19/09/2022
L	Installat° générales, agencements	20	19/09/2022
L	Matériel de transport	5	19/09/2022
L	Matériel de bureau et informatique	5	19/09/2022
L	Mobilier	15	19/09/2022
L	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	20	19/09/2022
L	Subv. équipt Autres E.P.L.	60	19/09/2022
L	Subv. équipt Budget communautaire, FS	50	19/09/2022
L	Réseaux d'assainissement	60	19/09/2022
L	Installations complexes spécialisées	20	19/09/2022
L	Sol autrui - Autres construct° (mad)	60	19/09/2022
L	Service d'assainissement (mise à dispo)	60	19/09/2022
L	Autres immobilisations corporelles	5	19/09/2022
L	Autres immobilisations corporelles	10	19/09/2022
L	Service de distribution d'eau	3	19/09/2022
L	Service de distribution d'eau	15	19/09/2022
L	Service d'assainissement	3	19/09/2022
L	Service d'assainissement	15	19/09/2022
L	Autres installations matériels outillage techniques	10	19/09/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
provision pour créances douteuses	0,00	31/12/2019	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		741 847,20	677 548,06
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		543 317,30	539 018,16
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	543 317,30	539 018,16
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		198 529,90	138 529,90
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	148 529,90	138 529,90
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	677 548,06	208 723,30	113 239,55	999 510,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 136 080,20	III 819 098,88
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 136 080,20	819 098,88
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 726,11	19 873,75
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 739,93	6 761,45
28135	Installations générales, agencements, ..	119 911,01	119 911,01
28153	Installations à caractère spécifique	640 742,92	618 755,92
28156	Matériel spécifique d'exploitation	22 061,08	23 846,76
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	25,48	25,48
28175	Matériel et outillage technique (mad)	24 039,38	24 039,38
28181	Installations générales, agencements	195,25	195,25
28182	Matériel de transport	2 666,50	2 666,50
28183	Matériel de bureau et informatique	1 614,48	2 978,11
28184	Mobilier	45,27	45,27
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 315 312,79	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	819 098,88	200 020,00	0,00	380 834,41	1 399 953,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 999 510,91
Ressources propres disponibles	IV 1 399 953,29
Solde	V = IV – II (3) 400 442,38

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458103		Intitulé de l'opération : mise en conformité installations assainissement des particuliers				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	83 019,00	0,00	0,00	83 019,00	0,00	
4581 mise en conformité installations assainissement des particuliers (2)	0,00	83 019,00	0,00	0,00	83 019,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	83 019,00	0,00	0,00	83 019,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458203		Intitulé de l'opération : mise en conformité installations assainissement des particuliers				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	83 019,00	0,00	0,00	83 019,00	0,00	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (4)	0,00	83 019,00	0,00	0,00	83 019,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458203	Intitulé de l'opération : mise en conformité installations assainissement des particuliers				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
Recettes nettes (b - d)	0,00	83 019,00	0,00	0,00	83 019,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
24/05/2016	Réhabilitat° de Canalisat° - rue Soug&Ho	49 700,00	2 455,11	60
07/07/2017	Réhabilitations de Canalisation -rue Pas	10 353,60	473,10	60
29/05/2020	MO rehabilitation réseau EU	13 220,00	146,00	60
01/01/2022	Création réseau Ass - Rantigny	270,00	270,00	1
01/01/2022	Mise en place PES ASAP ORMC	319,00	319,00	1
18/01/2022	Mission de géomètre - LIANCOURT	1 800,00	27,00	60
20/01/2022	Travaux sur STEP MSE	54 665,98	0,00	60
20/01/2022	Réhabilitation des Postes-Liancourt	9 603,48	151,00	60
27/01/2022	Branchement EU - Laigneville	33 307,04	0,00	60
28/01/2022	Création réseau Ass - Liancourt	6 604,00	101,00	60
11/02/2022	Réhabilitation des Postes-Laigneville	39 793,49	0,00	60
21/02/2022	21.001 Exploitation et entretien STEP	8 202,05	1 708,76	4
02/03/2022	MBC 17.009 - BC 17.009/186 Remplacement	600,46	600,46	1
10/03/2022	Création réseau Ass - MSE	1 300,00	16,00	60
21/03/2022	Achat Pc asst	8 791,50	1 318,73	5
25/03/2022	accompagnement travaux Angicourt	1 920,00	0,00	0
29/03/2022	21.004 acquisition, mise en oeuvre et ma	3 591,80	538,77	5
04/05/2022	MBC 21.001 - BC 21.001/031 Renouvellemen	1 395,16	54,26	15
10/05/2022	Acquisition logiciel DWG - SIG	680,00	680,00	1
25/05/2022	Branchement EU - CAUFFRY	8 802,22	18,00	60
31/05/2022	Logiciel comptabilité BLGF AGILE	9 041,33	0,00	0
01/06/2022	PES ASAP ORMC MODULE INCOM	1 967,50	196,75	5
10/06/2022	CURAGE ET NETTOYAGE ET INSPECTION TELE/I	-444,00	278,00	4
10/06/2022	CURAGE ET NETTOYAGE ET INSPECTION TELE/I	2 220,00	277,00	4
17/08/2022	Branchement EU - Verderonne	1 106,25	6,00	60
19/08/2022	TIP SEPA	1 400,00	93,00	5
23/08/2022	Reprise hébergement ANEMONE ACTIVTECH	2 918,79	194,00	5
20/09/2022	Mise en place de coffrets bouées sur STE	2 729,43	45,00	15
20/09/2022	Renouvellement pompe poste de relevage-La	4 535,75	75,00	15
30/09/2022	Réhabilitations de Canalisation - Trvx L	9 854,50	41,00	60
30/09/2022	Branchement EU - Mogneville	1 233,25	5,00	60
12/12/2022	BL connect données sociales e.magnus RHp	3,18	0,00	0
12/12/2022	licences office	336,00	0,00	1
13/12/2022	ACHAT COPIEUR	2 343,18	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		294 164,94	10 087,94	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
16/06/2022	ACHAT VEHICULE MODUS N°719 ALT	12 667,00	10	12 667,00	0,00	90,00	90,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		12 667,00					90,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	90,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
678	SUBV-REHA-BRCHTS	subvention travaux réhabilitation branchements	divers usagers du service	Personne physique	73 291,63
678	DEGRVTS-FUITES	remises gracieuses/dégrèvements pour fuites	divers usagers du service	Personne physique	16 536,30

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent de maîtrise	C	TECH		0,00	3-2	CDD 1 poste
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 32
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de suffrages exprimés : 28
 VOTES :
 Pour : 28
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 09/10/2023

Présenté par (1) Président,
 A Laigneville le 02/10/2023
 (1) Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Laigneville, le 16/10/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alain BOUCHER	
Bernadette FROGER	
Bernard GOSSET	
Christiane SLIVINSKI	
Christophe DIETRICH	
Claude BOURGUIGNON	
Didier DEBUIRE	
Dominique DELION	
Dorothée PIERARD	
Gilbert DEGAUCHY	
Gérard LAFITTE	
Jean-François CROISILLE	
Laetitia COQUELLE	
Laetitia ROULET	
Marie-Noëlle GOURBESVILLE	
Martine DUBUISSON	
Michel DELAHOUCHE	
Ophélie VAN ELSUWE	
Patrick DAVENNE	
Philippe LEPORI	
Roger MENN	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Véronique MARTEL	
Yves NEMBRINI	

Certifié exécutoire par (1) Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 20/10/2023
A Laigneville, le 20/10/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil Communautaire.